

Intitulé du projet : PSECACAO - Développement d'un système de Paiement pour Services Environnementaux (PSE) dans le sud-est de la Côte d'Ivoire

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Côte d'Ivoire	150 000 €	Coordination	GIZ, Cargill	décembre 2020 - décembre 2022

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

L'objectif du projet est de concevoir et de mettre en œuvre un système de chaîne d'approvisionnement qui favorise, encourage et récompense l'entretien, la conservation et la restauration de la végétation indigène existante dans les exploitations de cacao en Côte d'Ivoire. Le projet proposé se concentrera sur le développement du système PSE dans la région du Mé, une zone prioritaire de l'Initiative Cacao et Forêt (CFI), tout en gardant l'objectif pour Cargill d'étendre l'approche dans d'autres régions

Objectifs spécifiques

Phase 1 - Faisabilité et conception - travail de terrain pour développer des indicateurs et des conditions minimales pour les agriculteurs menant à la conception du système de PSE

Phase 2 - Formation et essai - Déploiement du programme et formation de l'équipe de Cargill pour mettre en œuvre et tester le programme proposé

Phase 3 - Évaluation du schéma après une période de mise en œuvre

Bénéficiaires

3 coopératives de tailles différentes et environ 300 champs de cacaoyers

Résultats

R1. Les indicateurs à suivre sur le terrain avec la méthode détaillée pour effectuer des mesures sur le terrain (données à collecter, outil à utiliser, fréquence et période des mesures, etc.) à la suite des inventaires de terrain

R2. Un calculateur mis en place pour les indicateurs de services environnementaux à utiliser dans le système

R3. Une description des stratégies des agriculteurs concernant le couvert arboré à la suite d'enquêtes sur le terrain contenant une estimation du montant du paiement à considérer comme une incitation pour les agriculteurs

R4. Une description de la manière dont le suivi sera inclus dans le système de traçabilité suite à l'analyse des coopératives

R5. Les coûts du système (pour le paiement et le suivi) seront estimés pour un déploiement dans les coopératives de Cargill dans la région du Mé selon différents scénarios à mettre en œuvre (différents niveaux de seuils et modes de paiements). Les avantages potentiels de la valorisation du carbone seront également évalués sous forme de projections

R6. Le système proposé pour la gestion du système de PSE sera décrit ainsi que la méthode de déploiement pour un essai sur toutes les coopératives de Cargill (phase 2)

Activités

A1. Evaluation des caractéristiques des plantations et définition des indicateurs à suivre: surface terrière, couvert forestier, stocks de carbone, diversité spécifique des arbres

A2. Evaluation des stratégies de production des agriculteurs concernant le couvert arboré et les systèmes agroforestiers entreprises dans les coopératives

A3. Évaluation de l'organisation et du système de gestion des coopératives, des systèmes de suivi, de la robustesse des systèmes de traçabilité, de la collecte de données pour l'estimation des coûts d'un tel système, etc.

A4. Analyse documentaire: projections économiques des coûts du PSE (modèle financier) et des avantages potentiels et rédaction du rapport de faisabilité

A5. Atelier de présentation des résultats obtenus et du projet de PSE. A l'issue de l'atelier, les modalités du schéma à tester en phase 2 devront être établies

A6. Production des manuels et outils pédagogiques à utiliser sur le terrain par les équipes de Cargill

A7. Organisation de sessions de formation et présentation de ces manuels

A8. Déploiement sur le terrain par l'équipe de Cargill

A9. Visites régulières de l'équipe de Nitidæ sur un échantillonnage aléatoire des champs et coopérative pour aider les opérateurs et effectuer un contrôle qualité

A10. Intégration des retours d'expérience et amélioration du système PSE et des manuels si nécessaire

A11. Production d'un rapport présentant la version finale du dispositif PSE à mettre en œuvre avec un calendrier concernant l'évaluation du système

A12. Assistance longue durée sur des problèmes techniques (mesures sur les champs, flux de données, traçabilité...) ou pour certaines modifications du système s'il devient inadapté aux conditions de production ou de vente

A13. Si nécessaire, une éventuelle réorientation du schéma sera effectuée en raison de nouveaux objectifs ou de nouveaux services environnementaux à payer